

ÉLECTRICIEN DU BÂTIMENT

L'électricien du bâtiment est traditionnellement chargé de l'équipement électrique des constructions. Il peut aussi être amené à participer à des installations plus complexes. Dans le cadre d'un plan de rénovation, l'électricien remplace également les installations anciennes pour les rendre conformes aux nouvelles normes...



Cours théoriques et pratiques:

- Connaissances générales
- Organisation et sécurité
- Outillage, matériaux et lecture de plans
- Appareillage/utilisation des appareils de mesures électriques (voltmètre, ampèremètre)
- Mise en service, travaux simples de maçonnerie
- Câblage/montage et installation moulure
- Photovoltaïque
- Tracé d'épures
- Utilisation de machines-outils
- Réalisation de charpente traditionnelles

Remise à niveau scolaire et aide à l'insertion :

- Mathématiques
- Français
- Préparer un entretien avec un employeur
- Apprendre à rédiger un CV et une lettre de motivation
- Préparer le CFG (certificat de formation générale)

Insertion et débouchés

- Emploi direct ou reprise de formation
- Mobilité avec LADOM et le CNARM (aide au départ en métropole)

Qualifications



Permis B



Habilitation TEH (Travail En Hauteur)



Habilitation électrique H0B1V
Sécurité Electrique

Les +

- Être autonome sur son poste de travail
- Être rigoureux et précis
- Avoir de la patience